

Procédure de participation aux Assemblées syndicales sous la plateforme ZOOM

7 janvier 2021

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
PARTAGE DU LIEN.....	2
FONCTIONNEMENT POUR ACCÉDER À LA RENCONTRE.....	2
VOTRE IDENTITÉ LORS DE LA RENCONTRE.....	3
POUR FACILITER LA PARTICIPATION.....	4
QUI A LE DROIT DE PARTICIPER.....	5


PARTAGE DU LIEN

Le lien de participation parviendra aux membres par le biais de la convocation officielle à une Assemblée générale, qu'elle soit régulière ou extraordinaire, ainsi que pour les Assemblées d'unités. Il sera par ailleurs disponible via l'événement Facebook créé et sur le site Internet du syndicat.

FONCTIONNEMENT POUR ACCÉDER À LA RENCONTRE

Afin de sécuriser la tenue de la rencontre et pour s'assurer que chaque participant est bien membre du syndicat, l'accès à la rencontre se déroule en trois (3) phases.

1. Le lien partagé avec la convocation vous mène à un court questionnaire. Vous devrez y indiquer quelques informations permettant de vous identifier.



Sujet	Pratique préassemblée générale		
Heure	18 janv. 2021 15:00 dans Heure normale de l'Est (États-Unis et Canada)		

Prénom*	<input type="text" value="Jesuisun"/>	Nom de famille	<input type="text" value="Membre"/>
Adresse e-mail*	<input type="text" value="courriel@test.com"/>	Confirmation de l'adresse e-mail*	<input type="text" value="courriel@test.com"/>

Dans quel Centre de services scolaire travaillez-vous?*

* Informations obligatoires

2. En confirmant les informations et en cliquant sur « S'inscrire. **Avant le début de la rencontre un responsable vous fera parvenir un nouveau lien si vous êtes bien membre en règle** du SPPEBSL(CSQ). En cas de déconnexion accidentelle, vous pourrez rejoindre à nouveau la rencontre avec le même lien de confirmation. Si toutefois vous n'avez pas reçu le courriel de connexion, communiquer par texto ou téléphone au (418)730-4893 pour demander à le recevoir.
3. Une fois votre inscription complétée, vous **quittez la salle d'inscription. Vous recevrez un courriel qui contient le lien vers la salle principale de l'Assemblée** où nous recommandons que vous vous connectiez 15 minutes avant la réunion.

Bonjour

Nous vous remercions de vous être inscrit à « Pratique préassemblée générale ».

Nous vous recommandons d'accéder à la réunion au moins 5 minutes à l'avance.

Veillez soumettre vos questions à : tresorier@sppebsl.org

Date et heure : janv. 2021 15:00 Heure normale de l'Est (États-Unis et Canada)

Rejoignez la réunion à partir d'un PC ou d'un Mac, ou d'un système Linux, iOS ou Android : <https://zoom.us/j>

Code secret :

Remarque : Ce lien ne doit pas être partagé ; il vous est réservé.

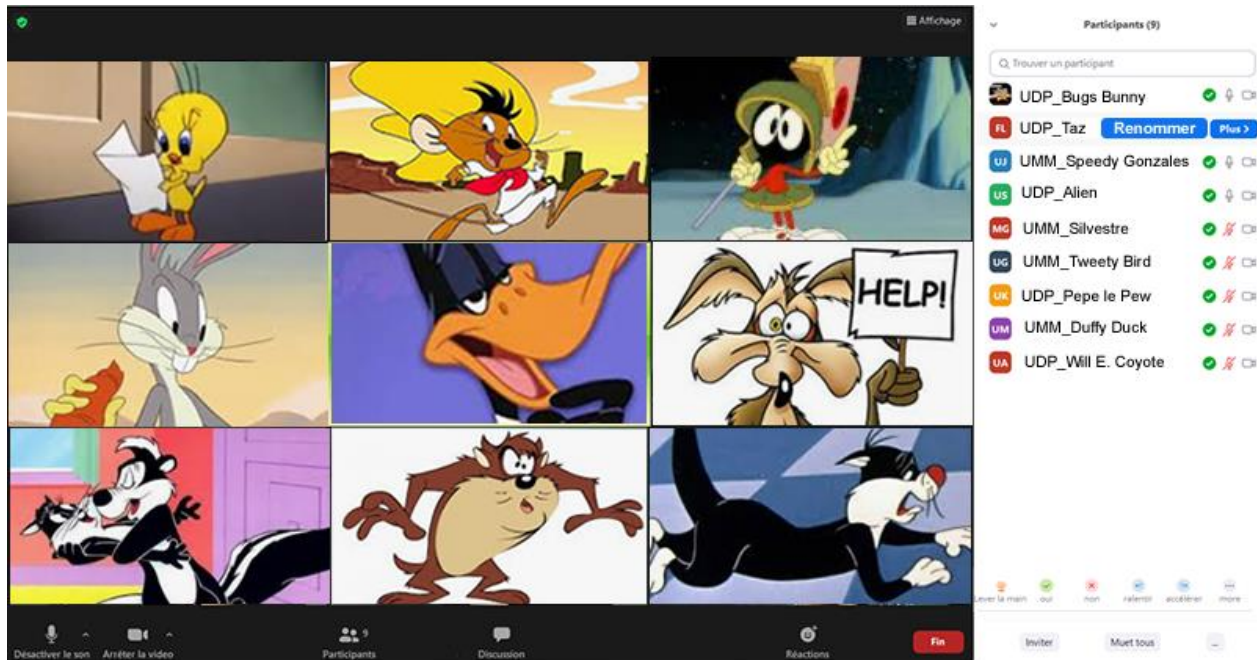
[Ajouter au calendrier](#) [Ajouter au calendrier Google](#) [Ajouter au calendrier Yahoo](#)

VOTRE IDENTITÉ LORS DE LA RENCONTRE

Afin de nous aider à vous identifier et à faciliter les droits de parole lorsqu'il y en a, **nous vous demandons de vous renommer en indiquant les préfixes suivants avant d'indiquer votre prénom et nom complet.**

- **UDP** (pour les membres travaillant au CSS des Phares)
- **UMM** (pour les membres travaillant au CSS des Monts-et-Marées)

Ainsi, votre nom devrait ressembler à ce que l'on trouve sur la capture d'écran suivante. Un bouton « Renommer » paraîtra sur votre nom lorsque l'onglet « Participant » du menu interactif de Zoom est ouvert. En cas de besoin, vous pouvez interpellier l'hôte de la rencontre ou le délégué de votre unité qui pourra le faire pour vous (comme dans l'image suivante où Coyote a eu besoin d'aide).



POUR FACILITER LA PARTICIPATION

Nous vous demandons de respecter quelques consignes pour faciliter la tenue de la réunion.

- Dans la mesure du possible, gardez votre caméra ouverte tout le long de la rencontre.
- Lorsque vous n'avez pas à parler, fermez votre micro pour éviter les bruits de fond.
- Demander un droit de parole en cliquant sur le petit symbole de main bleue se situant au bas de la liste des participants. Utilisez la même fonction si vous avez une question. L'animateur vous attribuera votre droit de parole votre tour venu.
- La discussion (le chat) ne sera pas disponible entre tous. Vous pourrez toutefois l'utiliser pour rejoindre une personne identifiée qui pourra vous aider ou répondre à votre question.
- Les hôtes utiliseront la discussion si des documents doivent vous être partagés ou s'il vous est demandé de participer à un vote secret via un formulaire électronique anonyme. Nous vous indiquerons alors la marche à suivre.
- Nous vous demandons de maintenir un langage respectueux et d'exprimer votre opinion en tout respect de l'opinion d'autrui.

QUI A LE DROIT DE PARTICIPER

Tout membre du syndicat a droit de participer à une assemblée. Si vous êtes un(e) professionnel(le) à l'emploi du Centre de services scolaire des Phares ou des Monts-et-Marées, vous pouvez être membre.

Seuls les membres dont l'adhésion a été officiellement complétée peuvent prendre part aux discussions et au vote de grève.

Si vous n'avez pas encore signé votre adhésion, vous pouvez le faire sur-le-champ le jour de la rencontre ou d'ici là via le formulaire <https://www.sppebsl.org/adhesion-au-syndicat/>